

Jacques Nassif

POUR UNE PASSE SANS NOM

Je peux, au bout d'un an déjà en attester, le miroir n'attire plus d'alouettes.

Quelle est donc l'image qui a perdu son emprise? Je dirais, m'étant encore hier soir laissé ravir: celle du Général Sternwood qui dans le GRAND SOMMEIL d'H. Hawks, reçoit Ph. Marlowe dans une serre étouffante où il cultive des orchidées, pour le charger de la périlleuse mission de faire cesser le chantage dont il est victime et auquel ses filles donnent la main, comme à plaisir.

Fascinante scène que celle du vieil homme qui s'excuse : ce n'est ni l'apparence de chair humaine ni l'odeur de pourriture qui l'intéresse dans la culture de ces plantes. Si c'est parmi elles qu'il est contraint de vivre, c'est parce qu'il est cloué à son transat par la rigueur du froid qui ronge ses os et la jouissance folle de ne pouvoir ni dormir ni manger et boire, ses filles, le seul objet à propos duquel il ne se résigne pas, lui demeurant interdites.

Celui qu'il reçoit au bord du grand sommeil boira donc à sa place l'alcool qui l'y ferait sombrer. Mais c'est une demande qu'il lui formule. Qu'a-t-il perdu de plus pour s'exposer une dernière fois au danger dont cet homme, détective privé, incarne le calcul ? Le seul ami qu'il se reconnaissait et qui sert d'occasion au chantage dont il se plaint.

Or celui qui acceptait de venir dans la serre boire à sa place et qui est parti sans laisser d'adresse, se révélera avoir été l'amant de sa fille la plus désirée, si bien que les récits qu'il lui tenait tout comme l'alcool qu'il lui buvait, c'était par allusion de la seule jouissance qui vaille.

Je dis, à présent qu'il me revient raconté avec la gouaille cynique de Bogart, que ce mythe est celui, tu, de la passe à l'école freudienne; et le disant, je pense aussi bien qu'il a vécu: Le Général du Bois sérieux n'est plus ; ses filles sont casées ; et la serre aux mathèmes est redevenue la jungle policée des villes où panthères et chacals, loups et ours, singes et oiseaux de proie s'en vont par bandes, se disputant hors la loi l'enfant merveilleux de la langue étrangère.

Mais la passe n'est pas seulement un mythe. Quittant la littérature, je dirais que la psychanalyse s'en détache précisément du fait que ses concepts ne sombrent pas avec la fin de leur auteur qui n'y est de toutes façons par pour ce qu'il croit. Au mieux leur sert-il de prête-nom, évitant à ceux qui en sont dans leur pratique d'analysants les trouvères d'avoir à en signer l'invention.

La passe de Lacan, s'il fallait seulement l'indexer d'un nom, reste effectivement l'enjeu des aides de camp qui ont cru qu'ils feraient partie de l'état-major et qui, s'étant avisés que le mot concernait plutôt la flotte, dénie à présent au général d'avoir eu des compétences d'amiral. Bons princes lui reconnaissent-ils encore les compétences du géographe qui aurait su repérer sur la carte des folies vers quoi peut tendre l'analyse, les abysses du Maëlstrom dont il faudrait à tout prix s'écarter.

Je ne partage pas les craintes de ceux qui se cherchent encore des troupes, en arborant leurs blessures en guise de médailles, et pense que la reprise de ce mot n'entraîne pas nécessairement qu'on soit pris dans le tourbillon de cette chose pour l'assujettissement de laquelle la signature d'un nom serait encore le moyen le plus sûr d'entériner l'échec dans lequel son inventeur l'a scellée.

Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant qu'ayant osé passer outre, ceux qui voulaient articuler une fondation institutionnelle avec la reprise de l'expérience que désigne le montage conçu par Lacan, aient trouvé qu'il était nécessaire de différer le moment d'une nomination qui ne serait pas ou le pur et simple redoublement du nom propre, si l'on était déjà inscrit dans cette institution, ou la reprise nominale de son acte de fondation, si l'on n'y était pas encore inscrit.

Il a pour cela fallu rompre avec ceux, souvent amis ou au moins compagnons de travail estimables, qui ne pouvaient se résoudre à penser, acceptant fort bien de considérer que les passeurs offraient l'occasion d'une confrontation avec des « n'importe qui », que la passe menait aussi bien après cette confrontation, vers de l'innommable.

Il ressort, en effet, des statuts adoptés, mais aussi de la pratique initiée, que c'est pour s'être donné la possibilité de faire place à un tel innommable que les questions dissociables et conjointes du psychanalyste et de l'auteur auront lieu de se poser seulement par la suite et trouveront alors des réponses qui ne soient pas prises dans l'incontournable du discours de l'hystérie, tant que le risque d'en passer par les défilés de cet innommable n'est pas encouru.

Le titre que je propose est donc à prendre au pied de la lettre du nom propre qu'il biffe : la passe, s'il faut y faire retour (mais elle est encore devant nous), étant bien le lieu où s'aborde la question de l'analyse, moins comme œuvre de Freud ou comme acte de fondation de Lacan, que comme œuvre et acte du sujet de l'inconscient, offrant précisément le temps fugace où ils peuvent se contre-distinguer et où cette prise d'écart, si infime soit-elle, peut se recueillir.

C'est pourquoi, dans le cartel dont je fais partie, il en est pour penser (Diane Chauvelot) qu'il s'agit bel et bien du concept désignant une condition de l'analyse tout aussi importante, dans l'histoire du discours analytique, que ces moments d'insistance du « paradoxe » où l'analyse, dite « didactique » a été posée comme nécessaire, ou celui où l'analyse dite de « contrôle » a été déclarée possible, et donc souhaitable.

Par condition de l'analyse, il faut bien évidemment entendre ce qui ne se révèle nécessaire que dans l'après-coup. Je dirais donc que de même que, lorsqu'une analyse se boucle, il apparaît nécessaire qu'elle ait été menée avec un psychanalyste qui l'était effectivement, ou de même qu'il apparaît possible que ce psychanalyste ait eu à se référer à un tiers qui l'était à ses yeux, pour qu'il puisse lui-même se repérer à cette place, de même, il se pourrait bien qu'une analyse ne puisse se reconnaître comme telle sur le seul divan où elle s'est menée, mais aussi - ou seulement ? - dans la mesure où son acte se déporte vers l'ailleurs d'un récit tenu à deux passeurs ayant eux-mêmes éprouvé ce moment où dans une analyse ce n'est plus (au dire de Claude Conté) ni l'analysant ni l'analyste qui se parlent, mais rigoureusement personne, la limite d'une possible réarticulation des énoncés à un sujet de l'énonciation ayant

été franchie.

C'est autour du statut de cet ailleurs que les discussions sont les plus vives dans notre cartel. Mais nous sommes au moins trois à imputer à la débilite universitaire la distinction entre la « passe I » (moment dans l'analyse) et la « passe II » (moment du récit aux passeurs). Car une fois cette distinction opérée et même si elle tombe sous le sens, vouloir réajointer ces deux morceaux, c'est vraiment, comme dit l'autre, tendre un tamis pour recueillir le lait du bouc.

La trouvaille de Lacan consiste précisément à avoir indiqué qu'il était en l'occurrence indispensable de ne pas se laisser guider par ce qui tombe sous le sens, sa proposition consistant justement à ne pas distinguer dans la passe entre ce qui se passerait dans et hors de l'analyse chez les passeurs et pour le passant, ces sujets s'employant précisément à éviter que cette rencontre se calque sur celle de la séance ou que se reproduisent dans leurs colloques les mirages inhérents aux suppositions de savoir qui font un analyste pour son analysant.

Dans la meilleure des hypothèses, si c'est bien de la passe qu'il s'agit, la rencontre qui a lieu n'implique aucune supposition, les sujets, au seul décalage près que les uns sont mis en situation de transmettre ce qu'un autre leur confie, étant au même titre en position de savoir ou en passe d'être sus.

Et c'est une des premières surprises dont il y a lieu de témoigner depuis que la procédure a été reprise: celle d'avoir eu à se déprendre de tous ces « critères » qui feraient que le jury aurait eu pour tâche de dire ou que le passant avait fait une analyse ou qu'il était devenu analyste à bon droit.

Même s'il a fallu que nos évidences vacillent au point de ne plus très bien savoir à quoi il était dit oui ou non, la certitude que ce n'était pas à une intronisation qu'il y avait lieu de procéder s'est comme nécessairement imposée, cela ayant pour conséquence de rendre à la passe sa fonction d'être le lieu, si elle est effective, où se produit un discours qui détrône, non seulement le passant, mais aussi les membres du jury de la position d'être des sujets pouvant savoir à l'avance ce que c'est qu'une analyse et à quoi elle vise comme nécessairement.

Rendre des analystes à la fraîcheur d'une écoute neuve, ramener les pas de ceux qui croyaient s'avancer par des sentiers rebattus sur ces chemins qui ne mènent nulle part à quoi l'inconscient nous destine, telle devient la fonction paradoxale d'une institution pour l'analyse qui s'est donnée pour motif de refaire fonctionner la passe, sans pour autant décerner aucun titre.

Mais il apparaît du même coup que toutes ces conditions de l'analyse: 1) l'analyste avec lequel elle a pu avoir lieu 2) les contrôles auxquels il s'est soumis 3) cet ailleurs de la passe auquel il a été confronté aussi bien en tant qu'analysant qu'en tant qu'analyste mis en situation de désigner un passeur, reviennent, en fait, à poser l'institution elle-même comme condition nécessaire de l'analyse, là où le transfert ne joue que comme sa condition suffisante.

Et j'énonce cette thèse toute honte bue, bien conscient de me prêter, avec ce mot d'institution, aux malentendus les plus pernicioeux. Mais je n'ai pas le choix, si c'est bien par le biais d'un discours, et donc par l'entremise du lien social, que de l'analyse pourra advenir au lieu de l'hystérie.